Bordereau attestant l'exactitude des informations - LIMOGES - 8701 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/10/2025 - 7520 - 2010 B 00312 - 522 678 291 - ABLM

Copie certifiée conforme

FITECO

Expertise comptable | Conseil | Audit

REÇU LE
22 OCT. 2025
Greffe T.A.E. - Limoges

EURL ABLM

PEINTURE

70 Rue du Moulin du Mas Blanc
87100 LIMOGES

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

fiteco.com

37 RUE BARTHELEMY THIMONNIER

87280 LIMOGES
Tél : 0555383538

SOMMAIRE

Attestation de présentation 2

ÉTATS FINANCIERS 3

Bilan Actif 4

Bilan Passif 5

Compte de Résultat 6

Compte de Résultat (suite) 7

DÉTAIL DU BILAN 8

Détail de l'actif immobilisé 9

Détail de l'actif circulant 10

Détail des capitaux propres 11

Détail des provisions pour risques et charges 12

Détail des dettes 13

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT 15

Détail du compte de résultat 16

Détail du compte de résultat (suite) 19

Détail du compte de résultat (suite) 20

ANNEXES 21

Annexes 22

Notes sur le bilan actif 23

Notes sur le bilan passif 24

Charges et produits 25

Bilan Actif

	30/06/2025			30/06/2024
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				924
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	64 149	3 471	60 677	7 375
Installations techniques, matériel et outillage industriels	44 920	41 987	2 933	2 889
Autres	68 972	65 142	3 831	14 974
Immobilisations corporelles en cours				45 052
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 000		2 000	2 000
Autres	1 680		1 680	1 680
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**181 735**	**110 599**	**71 136**	**74 909**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	21 285		21 285	20 673
En cours de production de biens	56 700		56 700	78 700
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	302 233		302 233	409 530
Autres créances	17 890		17 890	24 599
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	21 612		21 612	76
Charges constatées d'avance (3)	1 138		1 138	1 104
ACTIF CIRCULANT (II)	**420 857**		**420 857**	**534 683**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	**602 592**	**110 599**	**491 993**	**609 592**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

		30/06/2025	30/06/2024
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé :)		4 000	4 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale		400	400
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		278 808	278 808
Report à nouveau		-48 517	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**-72 082**	**-48 517**
Subventions d'investissement		1 450	5 283
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	(I)	**164 059**	**239 973**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS	(III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		90 018	127 259
Emprunts et dettes financières divers			226
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		9 063	8 693
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		93 157	96 060
Dettes fiscales et sociales		129 220	137 381
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		6 477	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
DETTES	(IV)	**327 934**	**369 619**
Écarts de conversion passif	(V)		
TOTAL GÉNÉRAL	(I à V)	**491 993**	**609 592**

(1)	Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	51 964	40 350
(3)	Dont emprunts participatifs		

Annexes

L'exercice social clos le 30/06/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/06/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 491 993,04 E.

Le résultat net comptable est une perte de 72 081,61 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/08/2025 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Autres éléments significatifs de l'exercice

Aucun fait majeur ne mérite une information particulière.

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 181 735 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 006		3 006	
Immobilisations corporelles	166 474	56 756	45 189	178 040
Immobilisations financières	3 695			3 695
TOTAL	**173 175**	**56 756**	**48 195**	**181 735**

Amortissements et provisions d'actif = 110 599 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 082	416	2 498	
Immobilisations corporelles	96 184	14 553	137	110 599
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**98 266**	**14 969**	**2 636**	**110 599**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Agencement des constructions	64 149	3 471	60 677	10 ans
Inst. techn mat et out industr.	44 920	41 987	2 933	de 1 à 5 ans
Materiel de transport	66 736	63 026	3 710	de 1 à 5 ans
Materiel bureau et info	2 236	2 115	121	3 ans
TOTAL	**178 040**	**110 599**	**67 441**	

Etat des créances = 324 940 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 680		3 680
Actif circulant & charges d'avance	321 260	321 260	
TOTAL	**324 940**	**321 260**	**3 680**

Notes sur le bilan passif

Capital social = 4 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	40,00	4 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**100**	**40,00**	**4 000**

Etat des dettes = 318 872 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	90 018	90 018		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	93 157	93 157		
Dettes fiscales & sociales	129 220	129 220		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 477	6 477		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**318 872**	**318 872**		

Charges et produits

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 660 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fourn.rrr a obtenir(4098000000)	*660*
Annul intervention 06/25	*660*
TOTAL	660

Charges constatées d'avance = 1 138 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d' avance(4860000000)	1 138
Amco 2e semestre 2025	1 138
TOTAL	1 138

Charges à payer = 13 879 E

Dettes fiscales et sociales	Montant
Remunerations a verser(4286000000)	*2 650*
Solde rem mme martin	*2 000*
Abondement à reverser	*650*
Charges sociales a payer(4386000000)	*4 230*
Regul urssaf 2024	*4 230*
Etat : charges a payer(4486000000)	*522*
Tvs 2e semestre 2025	*522*
TOTAL	7 402

Autres dettes	Montant
Diverses charges a payer(4686000000)	*1 385*
Honoraire fiteco social 2t2025	*1 385*
Clients rrr a accorder(4198000000)	*5 092*
Avoir sci moulin du mas blanc	*5 092*
TOTAL	6 477

Copie certifiée conforme

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SEANCE DU 10 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le dix octobre, à dix-huit heures,

L'associé unique de la société « **ABLM** », Société à Responsabilité Limitée, au capital de **4 000 €,** divisé en 100 parts sociales de 40 € chacune, dont le siège social est à LIMOGES (87100), Moulin du Mas Blanc, 70 rue du Moulin,

S'est réuni au dit siège en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- **SAS MARTIN INVEST HOLDING**, propriétaire de **100 parts**

Représentée par son Président, Mr MARTIN Loic et sa Directrice Générale, Mme MARTIN Christelle.

Madame Christelle MARTIN préside la séance.

Madame la présidente rappelle que la présente réunion a été provoquée à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen et approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe du dit exercice, affectation des résultats de l'exercice ;

2) Quitus aux gérants au titre de l'exercice écoulé ;

3) Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Madame la présidente dépose sur le bureau pour être mis à la disposition des membres de l'assemblée :

- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 30 juin 2025 ;

- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée ;

- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Madame la présidente rappelle à l'assemblée que tous les documents ont été tenus à la disposition de l'associé unique dans les délais prescrits par la loi.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame la présidente met ensuite aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir examiné les comptes et le bilan de l'exercice clos le **30 juin 2025,** les approuve dans toutes leurs parties et décide d'affecter **la perte** de l'exercice de **72 081,61 €** au compte **« Report à Nouveau »** pour l'intégralité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée donne quitus aux gérants de leur gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, l'approuve dans toutes ses parties et donne tout quitus à cet égard.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Madame la présidente lève la séance à 18 h 45 et l'associé unique a, après lecture, signé le présent procès verbal.

Copie certifiée conforme

TEXTE DES RESOLUTIONS

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir examiné les comptes et le bilan de l'exercice clos le **30 juin 2025,** les approuve dans toutes leurs parties et décide d'affecter **la perte** de l'exercice de **72 081,61 €** au compte « **Report à Nouveau** » pour l'intégralité.

Deuxième résolution

L'assemblée donne quitus aux gérants de leur gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, l'approuve dans toutes ses parties et donne tout quitus à cet égard.

(0)(0) 4444156 (.) 4(.) X